



ASSURANCE CHOMAGE : nouveaux coup de rabot en perspective !

La réforme de l'assurance chômage voulue par le gouvernement, un temps différée pendant la pandémie, est remise sur les rails au 1^{er} juillet alors qu'elle est rejetée par toutes les organisations syndicales. Le décret, paru le 31 mars prévoit d'appliquer de nouvelles régressions pour limiter l'accès aux allocations chômage :

- Au 1er juillet, changement du mode de calcul de l'allocation qui fera baisser les droits mensuels jusqu'à 40% de 1,15 million de personnes ;
- À une date indéterminée, si une petite baisse du chômage total est observée (plutôt en janvier 2022), durcissement du seuil d'accès aux allocations chômage passant de 4 à 6 mois de travail à - qui concernera près de 500 000 personnes, en majorité des jeunes ;
- Dégressivité des allocations des cadres commençant au 1er juillet et durcie à la même date de « baisse constatée du chômage » – **cheval de Troie pour l'imposer à toutes et tous** ;
- Coup de com pour faire semblant de ne pas faire subir la réforme aux seuls demandeurs d'emploi indemnisés, en prévoyant une micro-modulation de la cotisation patronale (Bonus-malus sur l'abus de recours aux contrats courts) : ce bonus-malus entrera en vigueur hypothétiquement en septembre 2022.

Près de 1,7 million d'allocataires vont perdre totalement ou partiellement des droits, alors que 6 demandeurs-euses d'emploi sur 10 n'étaient pas indemnisés avant la crise.

C'est pourquoi nous exigeons le retrait de la réforme de l'assurance chômage, ainsi que des aides d'urgence - sans conditions et immédiates - pour les dizaines de milliers d'apprenti-es sans employeur, les étudiant-es ou jeunes à la recherche d'un emploi inaccessible particulièrement en période de pseudo confinement. Les conditions d'ouverture de droits à l'assurance chômage doivent être supprimées pour ces jeunes, particulièrement pour ceux qui sont primo-demandeurs.

Comme pour la réforme des retraites à points, nous refusons un nouveau coup de rabot en matière de droits sociaux et de garanties collectives. La CGT Isère appelle les travailleuses et travailleurs (de l'industrie, du commerce, des services publics, de la santé, des Ehpad...) à **se mobiliser ce samedi 10 avril 2021** aux côtés des personnels saisonniers, intérimaires, extra-hôteliers, guides-conférenciers, livreurs des plateformes, et la jeunesse pour obliger le gouvernement à retirer sa réforme, pour le droit à un emploi et à un salaire juste, pour une protection sociale intégrale qui place chacune et chacun en situation de sécurité.



<http://ud38.reference-syndicale.fr/>

accueil@cgtisere.org

<https://www.facebook.com/CGT38/>

MANIFESTATION
SAMEDI 10 AVRIL 2021
Départ 14h30 place de Verdun